

20 l'Isle, & qui, sous des noms supposés, avoient
 20 obtenu en Terre-Ferme des passeports, à la
 20 faveur desquels y ils étoient rentrés. Ces bri-
 20 gands informés que les deux Officiers qu'on
 20 vient de nommer, portoient de l'argent, se
 20 mirent en embuscade, & firent une décharge
 20 générale sur eux & sur dix hommes qui les
 20 escortoient. Ces derniers qui étoient à pied
 20 ne furent point touchés; mais le Capitaine
 20 d'Ardenne reçut un coup qui lui fracassa le
 20 bras; & Mr. le Bouc une balle à la tête,
 20 qui ne lui laissa que douze heures de vie. Son
 20 domestique fut tué à ses côtés. Celui de Mr.
 20 d'Ardenne qui portoit sur lui 12000 livres,
 20 se sauva heureusement, & arriva le même
 20 jour à *Ajaccio*, où les blessés furent trans-
 20 portés. Les dix hommes d'escorte voulurent
 20 poursuivre les bandits, mais ceux-ci se reti-
 20 rerent au sommet des montagnes, & gagne-
 20 rent des endroits connus des seuls Insu-
 20 laires.

20 Cette nouvelle parvenue aux Pièves voisi-
 20 nes, les Payfans seuls, & sans soldats François,
 20 ont poursuivis les brigands avec tant de cha-
 20 leur, qu'ils en ont pris une partie, & tué l'au-
 20 tre. Ceux qu'ils ont saisis, ont été roués vifs.
 20 Cet exemple étoit nécessaire. Et les peuples
 20 de *Corse*, chez qui on ne savoit ce que c'étoit
 20 que de punir le crime, charmés de cette justice,
 20 sont venus par Députations en remercier le
 20 Marquis de Curzay.

20 Le 18. du même mois de Décembre, le
 20 Comte de Monastrole, Lieutenant Colonel à
 20 Brevet au service du Roi de Sardaigne, passoit
 20 de la *Sardaigne* où il avoit été détaché, à *Tu-
 20 rin*, pour se rendre auprès du Marquis de la
 20 Cherardie